

Pôle communication

Vendredi 10 juin 2022



INFO PRESSE

Crise sanitaire : l'arrêté conjoint n'est pas reconduit

L'arrêté n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 « portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie » arrive à son terme dimanche 12 juin, et ne sera pas reconduit.

Compte tenu de la baisse continue et régulière du taux d'incidence, et conformément au plan de « sortie de crise » établi fin février, le gouvernement et le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, ont décidé de ne pas prolonger les dispositions de l'arrêté conjoint État-Nouvelle-Calédonie n° 2021-10512 du 6 septembre 2021.

Par ailleurs, l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 « portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus Covid-19 sur son territoire » sera prochainement modifié pour permettre aux voyageurs qui arrivent en Nouvelle-Calédonie d'avoir recours à l'autotest ou au test antigénique à J+2.

Malgré une situation sanitaire plutôt satisfaisante, le virus continue de circuler puisque 200 à 300 nouveaux cas en moyenne sont dénombrés chaque semaine : la contamination est toujours possible.

C'est pourquoi la direction des Affaires sanitaires et sociales recommande toujours le port du masque, à partir de 18 ans, dans les cabinets médicaux, paramédicaux, les pharmacies, les laboratoires de biologie médicale, les services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, c'est-à-dire dans tous les lieux fréquentés par des personnes vulnérables ou malades.

Il est également fortement recommandé dans toutes les activités en intérieur, aux personnes vulnérables, à celles qui les côtoient, aux personnes non vaccinées (ou celles qui ne disposent pas d'un schéma vaccinal complet), ainsi qu'aux personnes malades, notamment celles qui sont contaminées par le virus de la grippe.

Outre le port du masque, le respect des gestes barrière, en toutes circonstances, et la vaccination restent des outils de protection particulièrement efficaces pour éviter la reprise épidémique.

* * *